
AVIS DE CONVOCATION ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (CDPSF)

PAR LES PRÉSENTES, nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle 2023 (AGA) des membres du Conseil des professionnels en services financiers qui aura lieu le 23 octobre 2023 de 13 :00 à 14 :00, par vidéoconférence¹, aux fins suivantes:

- Mot de bienvenue;
- Constatation et validation du quorum;
- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée;
- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 mars 2023 ;
- Réception du bilan annuel du Conseil ;
- Réception des états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023;
- Nomination de la firme comptable;
- Planification stratégique 2023-2024 ;
- Élection des postes à pourvoir au sein du conseil d'administration² ;
- Varia.

Bienvenue à tous!

*** Seules les personnes ayant payé leur cotisation à titre de membre en date de l'Assemblée générale annuelle pourront établir leur qualité de membre votant du CDPSF, le tout conformément aux dispositions pertinentes des *Règlements généraux*. La cotisation à titre de membre du CDPSF permet la réception de l'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle, d'y assister et d'y voter.

DOCUMENTS AFFÉRENTS

Les états financiers du Conseil pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023 ainsi que le procès-verbal et la fiche de mise en candidature seront disponibles aux fins de consultation sur le site Web du CDPSF le 20 octobre 2023 à l'adresse suivante :

<https://www.cdpsf.com/fr/vie-democratique/>

[1. Voici les coordonnées pour vous joindre à la visioconférence Annexe 1](#)

[2. Les postes à pourvoir apparaissent à l'annexe 2 :](#)

DONNÉ PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Simon Loubier, président



Stéphanie Poulin, secrétaire

ANNEXE 1

Coordonnées pour vous joindre à la vidéoconférence

ANNEXE 2

Postes à pourvoir en élections

Article 23.01 de règlements généraux

- Poste 1 Membre : Année impaire : Gilles Pellerin (son mandat se termine à l'assemblée 2023)
- Poste 2 Membre : Année paire : vacant (pour 2 ans AGA 2022)
- Poste 3 Membre : Année impaire : Simon Loubier (son mandat se termine à l'assemblée 2023)
- Poste 4 Administrateurs externes : Année paire : Stéphanie Poulin (pour 2 ans AGA 2022)
- Poste 5 Administrateurs externes : Année impaire : Karine Charest (son mandat se termine à l'assemblée 2023)
- Poste 6 Administrateurs externes : Année paire : Vacant (pour 2 ans)
- Poste 7 Administrateurs externes : Année impaire : Marylou Mireault (son mandat se termine à l'assemblée 2023)